

La représentation canadienne en France jusqu'à la première guerre mondiale: Un point de vue québécois

Daniel Chartier

Une relation ambiguë

Qu'il conçoive son action de manière autonome ou à l'intérieur de l'ensemble canadien, le gouvernement du Québec a toujours considéré qu'il était à son avantage de lier des relations avec les gouvernements étrangers, et notamment avec la France. Dans le cas de la période précédant la Première guerre mondiale, ces relations demeurent toutefois soumises à des contraintes de tiers parties qui en limitent grandement la nature. L'impérialisme britannique, le contrôle fédéral canadien et la prudence française n'ont jamais permis de créer de disposition particulièrement favorable à ces liens; les trois pays ont donc agi en fonction de leurs intérêts circonstanciels, comme nous le verrons ici.

Cette réflexion s'appuie sur deux postulats. D'abord il semble que le Canada ait trouvé, dans l'ambiguïté de la relation entre la France et le Québec, le moyen d'affirmer sa présence à l'étranger alors que la Grande-Bretagne limitait la portée des pouvoirs internationaux de ses colonies. Sous le couvert du rapprochement franco-québécois, le gouvernement canadien liait des relations avec un pays tiers, ouvrant ainsi la voie à une reconnaissance internationale. Ensuite, on peut avancer que les relations entre la France et les gouvernements québécois ou canadien varient selon le degré d'entente entre la France et la Grande-Bretagne, de la guerre de Crimée à l'Entente cordiale jusqu'à l'alliance de la Première Guerre mondiale.¹

Jusqu'au début du 20^e siècle, le cadre impérial britannique impose au gouvernement canadien de passer par le réseau des ambassades de Grande-Bretagne pour établir ses relations avec l'étranger. Mais alors que s'affirme le rôle international du Canada et que l'indépendance, notamment sous l'impulsion du premier ministre Laurier, semble de plus en plus imminente, le pays sent le besoin de se doter d'une représentation autonome. Peu à peu, il établit un ensemble d'agences vouées à l'immigration et aux affaires économiques "qui forment l'embryon avoué d'une représentation consulaire".² Ce réseau "doit être considéré de manière historique comme la première étape du développement de la représentation canadienne à l'étranger".³

Hors de l'Angleterre, c'est en France que s'ouvre le premier Commissariat du Canada. Celui-ci n'est pas instauré à l'instigation du gouvernement canadien, mais bien du gouvernement du Québec, qui sent le besoin d'une représentation dans la capitale française. Quelques mois à peine après son ouverture, le Commissariat se voit investi d'un double mandat: celui de représenter le Québec, mais aussi le Canada en France.⁴ C'est donc par le biais d'une initiative québécoise qu'Ottawa contourne le cadre impérial et pose le premier jalon d'une représentation extérieure indépendante.⁵ Même si très tôt une tendance centralisatrice⁶ tend à marginaliser la présence du Québec,⁷ la personnalité du premier commissaire, Hector Fabre, fera en sorte que le bureau de Paris jouera, pour l'essentiel, le rôle d'agent consulaire officieux du Canada français.

L'intérêt québécois pour ce lien avec la France peut être interprété de plusieurs manières. Pour Sylvain Simard, "le Québec est en nette demande de reconnaissance: jeune peuple oublié, il cherche à réapparaître dans l'Histoire."⁸ Pour ce faire, le contact français lui paraît naturel, compte tenu des limites imposées par le cadre canadien et impérial. Les contacts culturels et officiels lui permettent de développer une envergure différente de celle que lui confère son statut provincial. Aussi, l'impression d'être mal servi par les commissaires fédéraux anglophones met en évidence ce besoin d'une représentation autonome.⁹ Enfin, l'utopie d'une reconquête française du territoire,¹⁰ notamment par l'immigration¹¹ continue longtemps à faire sentir ses effets.¹²

Pour les Britanniques, l'ouverture du Commissariat du Canada à Paris et les initiatives autonomistes en affaires extérieures doivent être contenues à l'intérieur du cadre impérial. Aussi, l'Ambassadeur britannique à Paris refuse de se commettre avec Hector Fabre; il faudra l'intervention de l'amie de ce dernier, la princesse Louise, fille de la reine Victoria, pour qu'il le rencontre à Ottawa. Dans le contexte américain, la Grande Bretagne ne peut tout refuser au Dominion, de peur de voir le Canada imiter les États-Unis. De la même manière, le rapprochement avec la France peut avoir au XIXe siècle un effet dissuasif quant aux ambitions états-uniennes: ainsi, en 1868, certains officiers britanniques voient d'un bon œil la visite du vaisseau français *D'Estrées* sur le Saint-Laurent: "cela montrerait aux États-Unis, qu'éventuellement, en cas de guerre, ils trouveraient au Canada, non seulement l'Angleterre, mais l'alliance franco-anglaise."¹³ En fait, "la vitalité franco-canadienne [est] la meilleure garantie pour l'unité impériale et contre l'attraction américaine".¹⁴

Quel que soit l'intérêt à développer la relation avec le Canada français, ce dernier n'a jamais été une priorité pour le gouvernement français.

Dès la Conquête,¹⁵ la France se retranche derrière une position prudente où elle tente de ne pas indisposer Londres avec la question canadienne, de la même manière qu'au tournant du siècle elle préférera ne pas nuire à ses relations avec Ottawa en favorisant le Québec.¹⁶ De toute façon, le Canada ne représente pas, pour elle, une puissance économique ou militaire significative.

Bien qu'elle refuse "implicitement d'avoir une politique canadienne"¹⁷ et qu'elle soit rassurée de savoir "quelle place [le Canada] tient dans l'Empire britannique",¹⁸ la France n'est pas tout à fait indifférente au Québec. Ainsi, elle s'intéressera au Canada français à la fin du XIXe siècle, alors que le mouvement colonialiste tente de suppléer à une situation intérieure chancelante et à des défaites militaires humiliantes. Alors, le "maintien de certaines valeurs françaises traditionnelles chez un peuple québécois en pleine expansion démographique a de quoi rassurer une société qui s'interroge sur son destin".¹⁹ L'attention accordée à la possibilité de l'indépendance du Québec²⁰ est ainsi à la fois limitée par la volonté de la non-intervention et stimulée par le désir de l'expansion culturelle.

De 1760 à 1910: une lente évolution

De la fin du lien colonial français avec la Nouvelle-France que provoque la Conquête britannique jusqu'à la Première guerre mondiale, les rapports entre la France et le Québec ont suivi une évolution constante qui est restée liée aux motivations des quatre gouvernements impliqués dans la relation.

On peut retracer, dans ce siècle et demi d'histoire, quatre périodes: un moment de relative indifférence de la Conquête jusqu'au retour d'un bâtiment français sur le Saint-Laurent; une redécouverte du pays à partir de 1855, qui débouchera sur l'ouverture du Commissariat du Canada en 1882; puis une période d'intérêt colonialiste français jusqu'au tournant du siècle; enfin un élargissement à tout le Canada de l'attention française.

Le lien entre la France et son ex-colonie prend au cours des ans un visage de plus en plus complexe. Aux simples contacts personnels dus aux voyages ou à l'immigration s'ajoutent progressivement des liens culturels, puis officiels, et enfin des échanges économiques et militaires. L'histoire de cette relation comporte, sinon le traité de Paris de 1763, peu d'événements marquants. Plutôt, il s'agit d'une lente progression qui correspond au développement des échanges dans divers domaines.

1760 à 1855: L'indifférence

Dès le lendemain du traité de Paris par lequel la France cède à la Grande-Bretagne "quelques arpents de neige" de l'arrière-pays, une rupture entre les Français restés au Canada et les métropolitains se consomme. De peur d'indisposer son voisin, la France se refusera toute tentative visant à maintenir un lien avec ses citoyens oubliés, ce qui aura pour conséquence de forcer les Canadiens à se définir et à se défendre seuls face aux nouveaux maîtres britanniques. Les Canadiens français se constituent rapidement en un groupe autonome, formant ainsi, de la même manière que les autres nations américaines, un nouveau peuple.

La situation politique canadienne au sein de l'ensemble britannique lui interdit toute relation directe avec l'étranger. De plus, "d'un point de vue strictement législatif, [son] statut colonial [...] lui interdit, jusqu'en 1849 officiellement, de commercer directement avec d'autres pays que sa métropole."²¹ Dans ces circonstances, il ne faut guère se surprendre que les relations avec la France, même commerciales, sont pendant cette période à peu près nulles.

Les seuls échanges entre Paris et Québec sont ceux de personnes, et ils sont limités par l'absence de ligne régulière française, laquelle oblige les voyageurs à emprunter des voies indirectes pour gagner le Saint-Laurent. Quelques religieux viennent trouver refuge au Canada²² et contribuent à renouveler un clergé clairsemé, certaines familles séparées continuent à correspondre et à se visiter, mais de manière officielle, "le Canada est presque totalement absent des préoccupations françaises avant le milieu du XIXe siècle".²³ On observe toutefois dans le domaine culturel une maigre activité. Ainsi, la publication des *Épîtres, Satires, Chansons, Épigrammes et autres pièces de vers* par Michel Bibaud conduit à la première polémique littéraire franco-canadienne.²⁴ De plus, Isidore Lebrun publie à Paris un *Tableau statistique et politique des deux Canadas*,²⁵ ainsi qu'une critique de l'importante *Histoire du Canada* de François-Xavier Garneau.²⁶

1855 à 1882: La redécouverte

Car il faut le dire, la France ignore à peu près que la vallée du grand fleuve fut autrefois la Nouvelle-France, et que près d'un million de Français y ont grandi dans l'oubli!...²⁷

L'année 1855 peut être considérée à plusieurs égards comme une année charnière dans les relations entre la France et Québec. D'abord, l'alliance franco-britannique de 1854 en Crimée et le rapprochement qui s'en suit²⁸ "permettait enfin des relations plus normales avec l'Amérique du Nord britannique".²⁹ Ensuite, la participation remarquable du Canada à l'Exposition universelle de 1855 et la publication de *l'Esquisse sur le Canada* de Taché et le *Canada reconquis par la France* de Barthe offraient aux Français une vitrine nouvelle sur la colonie perdue. Mais c'est la visite du premier bateau militaire français depuis la Conquête qui soulève le plus d'enthousiasme.

Sous l'impulsion d'une politique dynamique de Napoléon III, la France essaie de développer de nouveaux marchés. Le rapprochement avec la Grande-Bretagne lui permet d'envisager ce que le commandant de Belvèze appelle "une mission d'intérêt purement commercial"³⁰ et qui consiste en la visite de *la Capricieuse* sur le Saint-Laurent. Bien que le gouvernement français n'ait pas cherché à faire de cette visite un événement symbolique, les Canadiens n'ont pas ménagé leur accueil, à tel point que "l'enthousiasme des gens de Québec faisait craindre le pire".³¹ Ainsi le maire de Québec déclare dans son discours de bienvenue: "Le Canada, c'est la France. Il sera fidèlement et éternellement la France."³²

Après cette visite, les liens officiels recommencent à se tisser entre la France et le Canada, notamment par la création du Consulat de France à Québec, puis par la nomination en 1872 d'un agent de l'immigration du Canada à Paris, le libraire Hector Bossange, qui "agit un peu comme le Consulat officieux" du Canada.³⁴ Toutefois, le commerce bilatéral reste marginal et il ne prend guère d'importance.³⁵ En fait, la France redécouvre le Canada, mais ce dernier ne devient pas pour autant un objectif politique et commercial prioritaire.

La véritable redécouverte est surtout culturelle. *L'Histoire du Canada* de Garneau, la publication de livres québécois à Paris, les visites, les récits de voyages,³⁶ les commentaires politiques et géographiques, les critiques d'œuvres, les associations culturelles font que recommence à s'établir un dialogue entre les deux peuples. L'attribution du prix Montyon de l'Académie française au poète Louis Fréchette en 1880³⁷ viendra couronner ce mouvement.

1882 à 1900: L'Enthousiasme

Dans tous les cas le thème habituel et un peu banal des étonnements c'est que les Canadiens français aient

gardé leur langue et leur accent, qu'ils soient restés fidèles au souvenir français et à leur religion - et qu'ils aient tant d'enfants.³⁸

La fin du siècle est marquée, en France, par un vaste mouvement de reconquête coloniale qui vise à suppléer aux humiliantes défaites contre l'Allemagne. Les intellectuels et les politiciens redécouvrent les possessions françaises et semblent croire que les anciennes colonies ne sont peut-être plus *perdues*.³⁹ Bien qu'il ne soit pas question de manœuvres militaires, la France voit dans l'émigration et dans l'expansion culturelle un moyen de restaurer son prestige international. Le Canada français devient ainsi un objet d'intérêt, ce qui semble satisfaire les Québécois.

L'immigration vers le Canada, quoique rapidement contestée,⁴⁰ apparaît aux autorités françaises comme un bon calcul. Comme "l'émigrant est le meilleur propagandiste pour la nation française",⁴¹ on constate que quelques centaines d'immigrants ont créé au Canada un peuple, alors que la centaine de milliers d'immigrants français installés en Argentine constituent ce que Maurice Guénard-Hodent appelle "un futur néant".⁴² Mais les initiatives en faveur de l'immigration restent essentiellement des vœux pieux. Le nombre d'immigrants francophones reste faible par rapport aux autres groupes culturels, notamment à cause de la politique fédérale favorisant les immigrants d'autres pays que la France.

L'intérêt pour le Canada devient surtout manifeste dans les relations culturelles et officielles. L'ouverture en 1882 du Commissariat du Canada à Paris, la publication à partir de 1884 de *Paris-Canada*, les visites de premiers ministres québécois, celles du premier ministre fédéral Laurier,⁴³ des voyageurs de plus en plus nombreux,⁴⁴ les expositions d'Anvers en 1885, de Paris en 1889 et surtout de celle de 1900 donnent au public une idée de plus en plus nette de la vigueur du nouveau pays. On écrit des articles et des ouvrages sur différents aspects du Canada, les œuvres littéraires québécoises sont de plus en plus critiquées dans les revues⁴⁵ et cette masse d'information permet au public français de se créer une image du Canada.⁴⁶

Ces succès ne masquent cependant pas la faiblesse des relations commerciales. Des problèmes structurels, comme l'absence de lien maritime permanent direct et le faible pouvoir économique des francophones au Canada tendent à vouloir se résoudre, mais l'évolution est lente. On signe en 1884 une convention douanière, mais l'opposition des orangistes ontariens⁴⁷ et des difficultés en France feront que le traité commercial n'entrera en vigueur qu'en 1895. Ce sera le premier acte international que le Canada ait jamais signé.

Pendant cette période, "les relations s'établissent surtout avec les Canadiens-français; ce qui est satisfaisant d'un point de vue culturel mais peut-être assez peu efficace dans le domaine économique".⁴⁸ Peu à peu, le regard français dépasse le Québec et la France s'initie "à ce qu'est le Dominion, à son statut politique et social",⁴⁹ ce qui semble assez décevant pour les Québécois.

1900 à 1910: La réalité

Après l'effervescence de la période précédente, les relations entre la France et le Québec prennent une nature plus pragmatique. D'abord, les lois antireligieuses françaises ne plaisent pas à l'élite canadienne-française; ensuite, dans un contexte de stagnation démographique, les autorités françaises n'apprécient guère les initiatives trop marquées en faveur de l'émigration au Canada. Aussi, les résultats décevants des relations commerciales commencent à lasser des deux côtés.⁵⁰

Pourtant l'Exposition de 1900 devait marquer un tournant important dans les relations entre les deux pays. Désormais, l'intérêt porté sur l'ensemble du Dominion fait en sorte que le Québec perd l'exclusivité de l'attention, mais assume la fonction de relais entre la France et le Canada anglais. Peu à peu, les relations officielles s'ajustent à la forme de ce nouveau lien. La représentation québécoise s'estompe au profit des agents fédéraux. Heureusement, la présence d'Hector Fabre et l'intérêt particulier qu'il porte au rapprochement entre la France et le Québec permet de maintenir un lien privilégié, mais sa mort mettra un terme à cette situation.

Pendant presque trente ans, le Québec et le Canada ont ainsi été représentés à Paris par un seul homme, Hector Fabre, dans un contexte où officiellement le Canada, et plus encore le Québec, devaient n'avoir comme représentation que celle de la Grande-Bretagne impériale. Le caractère exceptionnel du rôle du commissaire tient pour beaucoup à sa personnalité et à l'habileté avec laquelle il a su créer autour de lui et en faveur du Canada français un immense réseau de relations et d'influences.

Légalement, Hector Fabre est sous l'autorité du haut-commissaire du Canada à Londres et son mandat se limite aux questions d'immigration et d'intérêt économique. Cependant, son rôle est certainement plus large, puisque à certaines périodes, on retrouve aux côtés du Commissariat une agence pour les relations commerciales et une autre pour l'immigration. En fait, "la principale raison d'être de l'agence parisienne doit être recherchée ailleurs que dans l'émigration".⁵¹ Même s'il doit à la fois représenter le Québec et le Canada, Fabre "recherche constamment l'intérêt du Québec

dans ses relations avec les Français",⁵² la lecture de l'organe du Commissariat, *Paris-Canada*, est à cet égard révélatrice.

Lorsqu'en 1910 le sénateur Philippe Roy est nommé pour remplacer Fabre à Paris, il est clair que le double mandat de représenter le Québec et le Canada devient de plus en plus gênant pour le gouvernement fédéral, qui insiste d'ailleurs pour que Roy abandonne son rôle auprès du gouvernement du Québec. Le Commissariat, créé par Québec en 1882 devient ainsi en 1910 un bureau exclusivement fédéral.

À partir de 1910

La nomination de Philippe Roy, sénateur de l'Alberta mais natif du Québec, n'explique pas seule le changement de perspective des relations entre la France, le Québec, le Canada et la Grande-Bretagne. Bien sûr, le commissaire "savait rappeler aux Canadiens français qu'il n'entendait pas représenter que 'la bonne province de Québec', mais le pays tout entier",⁵³ mais surtout, c'est l'impact de la Première Guerre mondiale qui influera de manière plus décisive le rôle international du Canada.

Si la Guerre permet aux Québécois et aux Français de se rencontrer sur une base nouvelle d'égalité et d'entraide, elle permet aussi au Canada d'affirmer sa volonté de participer aux débats internationaux. Pour Maurice Guénard-Hodent, "en ces cinquante mois de guerre le Canada a fait plus pour sa renommée mondiale qu'en vingt années de succès économiques".⁵⁴ Même s'il profite une fois encore du rapprochement entre la Grande-Bretagne et la France pour se rapprocher de cette dernière, le Canada devra attendre une dizaine d'années pour développer un véritable réseau de légations: d'abord Washington (1927), puis Paris (1928) et Tokyo (1929), définies officiellement comme les capitales des trois pays les plus rapprochés du Canada.

Au cours des années, l'intérêt particulier de chacun des partenaires et les alliances entre l'Angleterre et la France semblent déterminer l'intensité des relations entre la France et le Québec. La période du mandat de Fabre à Paris est à cet égard exceptionnelle: la personnalité du commissaire⁵⁵ permet au Canada français de conserver une visibilité au-delà des motivations des tiers parties. Mais de manière générale, la relation franco-québécoise a peu à voir avec la fidélité à un lien colonial perdu.

Jusqu'en 1910, l'importance du Commissariat du Canada à Paris était un effet de l'ambiguïté de l'étendue du mandat et de celle de sa double fonction de représentation du gouvernement du Québec et du gouvernement fédéral. Elle se basait aussi sur l'importance accordée à la relation avec la

France. Après la Première guerre mondiale, la conquête canadienne de son autonomie, qui mènera la fédération à l'indépendance, fait que les relations France-Québec, à la source du déploiement international du Canada, se voient dorénavant comprises dans l'ensemble des relations extérieures.

L'idée d'un privilège québécois semble alors consommée par un habile glissement de mandat en faveur du gouvernement fédéral. Pourtant, les bases d'une représentation québécoise directe à l'étranger ont été posées et, à l'intérieur du Canada, l'idée du caractère binational de la fédération est devenue plus réelle. Les débuts des relations du Québec et du Canada avec leurs mères-patries restent donc au cœur des débats contemporains. Aujourd'hui, l'idée d'un État québécois puise toujours sa légitimité à même ces deux hypothèses: celle d'un Québec indépendant ou celle d'une fédération vraiment binationale.

1. "Le Canada repose [...] sur l'accord entre deux races, l'une d'origine française, l'autre d'origine anglaise. Leur vie en commun, à l'époque où l'on se place, était soumise à l'arbitrage de la Grande-Bretagne, le Dominion n'ayant aucun attribut de la souveraineté extérieure. Dans ces conditions, les rapports entre l'ancienne et la nouvelle mère-patrie ne pouvaient rester sans répercussion dans la vie de la Confédération." Philippe Prévost, "Les Relations franco-canadiennes de 1896 à 1911" (Mémoire de maîtrise, Université de Paris-Sorbonne, 1984), p. 70. Voir aussi de cet auteur: *La France et le Canada (1918-1944)*, (Saint-Boniface, 1994), 490p.
2. Bernard Péniisson, "La représentation du Canada en France au début du XXe siècle (1900-1914)" in *Études canadiennes*, no 33 (1992), p. 72.
3. Traduction de "must be viewed historically as the first phase in the development of Canada's external representation". Gordon Skilling, *Canadian Representation Abroad, from Agency to Embassy* (Toronto, 1945), p. 34.
4. "La Province de Québec avait créé le Commissariat canadien à Paris; elle jouait ainsi le rôle qui lui était dévolu d'être l'intermédiaire naturel entre la France et le Dominion du Canada. Par elle seule les Français pouvaient apprendre à connaître ce que le Canada est devenu, ses idées, ses mœurs, ses institutions, ses ressources." Maurice Guénard-Hodent, *La Tradition renouvelée. Les relations entre la France et le Canada depuis soixante années* (Paris, 1930), p. 7.
5. On observe le même glissement dans le cas plus mineur d'un agent de l'immigration du Québec, Auguste Bodard, engagé par Québec en 1884 et récupéré par Ottawa en 1894.
6. "A regrettable rivalry and competition between the Dominion and provincial agencies were observed by Edward Jenkins on his arrival as Agent General in 1874, and a centralization of the emigration agencies in the British Isles in one Dominion office, with the provincial representatives as sub-agents, was recommended by him." Gordon Skilling, *Canadian Representation Abroad*, p. 13. Sur ce sujet, voir Louise Beaudoin, "Origines et développement du rôle international du Gouvernement du Québec" in Paul Painchaud [éd.], *Le Canada et le Québec sur la scène internationale* (Montréal, 1977), pp. 441-470.
8. Sylvain Simard, *Mythe et reflet de la France. L'image du Canada en France, 1850-1914*, (Ottawa, 1987), p. 316.

9. Gordon Skilling, *Canadian Representation Abroad*, p. 71.
10. Le titre de l'ouvrage de Joseph-Guillaume Barthe, *Le Canada reconquis par la France* (Paris, 1855), 416 p. est ainsi significatif. Si, de manière officielle, la France nie cette allégation, ces représentants la soutiennent de manière individuelle. Ainsi, le consul français Lefèvre écrit au Premier ministre Chapleau: "Grâce à vous aussi, la France, exclue de ce continent depuis plus d'un siècle, va de nouveau participer à son développement et reprendre pacifiquement l'œuvre inaugurée par Cartier, Champlain, Frontenac, jadis interrompue par la guerre, la fondation d'une France transatlantique." A.E. Angleterre, vol. 50. A.S., Lefèvre à Barthélémy Saint-Hilaire, Québec, annexe à la lettre du 4 novembre 1880 [cité in] Philippe Prévost, "Les Relations franco-canadiennes," pp. 46-47.
11. Voir à ce sujet l'article de Gabriel Dusseault, "Un réseau utopique franco-québécois et son projet de reconquête du Canada (1860-1891)" in Gilles Lefebvre [éd.], *Les Relations entre la France et le Canada au XIXe siècle. Colloque* (Paris, 1974).
12. Encore en 1974, Jean Desrochers écrivait: "si la France intervient efficacement aux plans politique, économique, technique, démographique et culturel, il y a risque de voir une redistribution des rôles au Canada." In "Débats" in *Ibid.*, p. 68.
13. Jacques Portes, "Les conditions politiques et économiques de la reprise des relations entre la France et le Canada au milieu du XIXe siècle et les perspectives d'avenir" in *Ibid.*, p. 75.
14. Maurice Guénard-Hodent, *La Tradition renouvelée*, pp. 34-35.
15. "Dès 1775, la cour de Versailles avait tenu à assurer le Cabinet de Londres qu'elle n'avait nulle intention de profiter des circonstances [de la guerre d'indépendance aux États-Unis] pour essayer de faire revivre la Nouvelle-France." R. Lacour-Gayet, *Histoire du Canada* (Paris, 1979) p. 231.
16. "Par ailleurs, le Quai d'Orsay était soucieux de ne pas indisposer l'Angleterre par un développement trop marqué des relations avec le Québec. Le Canada n'était pas un enjeu important." Sylvie et Pierre Guillaume, *Paris-Québec-Ottawa. Un ménage à trois* (Paris, 1987), p. 13.
17. Jacques Portes, "Les conditions politiques et économiques", p. 72.
18. Maurice Guénard-Hodent, *La Tradition renouvelée*, p. 48.
19. Sylvain Simard, *Mythe et reflet de la France*, p. 316.

20. En commentant *l'Histoire du Canada* de François-Xavier Garneau, Louis-Ignace Moreau évoque, dès 1853, la possibilité que "le Canada [devienne] indépendant et libre" (il s'agit bien sûr dans ce cas du Canada français) in *Histoire du Canada, par Garneau* in *Le Correspondant*, vol. 33, 3e livraison (25 décembre 1853), p. 368.
21. Jacques Portes, "Les conditions politiques et économiques", p. 70. De 1837 à 1876, on dénombre 225 religieux français venus s'installer au Québec. Benoît Lévesque, "Émigration utopique et relations France-Canada au XIXe siècle. Étude sociologique de cas" in Gilles Lefebvre [éd.], *Les Relations entre la France et le Canada*, p. 55.
22. Sylvain Simard, *Mythe et reflet de la France*, p. 97.
23. Isidore Lebrun, "Épîtres, Satires, Chansons, Épigrammes et autres pièces de vers; par M. Bibaud" in *Revue encyclopédique*, tome I, (juin 1831), pp. 529-532 et réplique de l'auteur, Michel Bibaud, "Épîtres, Satires, Chansons, Épigrammes et autres pièces de vers; par M. Bibaud" in *Le Magasin du Bas-Canada* (1er janvier 1832), pp. 23-31.
24. (Paris et Londres, 1833), 540p.
25. La critique de Lebrun est d'abord publiée dans la *Revue encyclopédique* puis reprise au Québec dans le *Canadien*, vol. 17, no. 40. (6 août 1847), p. 1 et no. 41. (9 août 1847), p. 2. Moreau critique aussi cet ouvrage (voir ci-haut).
26. J.C. Taché, *Esquisse sur le Canada considéré sous le point de vue économique* (Paris, 1855), p. [XI].
27. Cette alliance se manifeste par des visites mutuelles: Napoléon III et l'impératrice Eugénie se rendent à Londres, alors que Victoria et le prince Albert visitent Paris en 1855. Eveline Bosse, *La Capricieuse à Québec en 1855. Les premières retrouvailles de la France et du Canada* (Montréal, 1984), p. 47.
28. David M. Hayne, "Cette ancienne colonie française... La fortune des lettres québécoises en France jusqu'en 1845" in *Lectures européennes de la littérature québécoise. Actes du colloque international de Montréal (1981)* (Montréal, 1982), p. 94.
29. Lettre du commandant de Belvèze à Édouard Ryan, vice-consul de France à Québec et à Montréal, Saint-Pierre, 3 juin 1855 [publiée in] *Le Journal de Québec*, 30 juin 1855 [et citée in] Eveline Bosse, *La Capricieuse à Québec*, pp. 30-31.
30. Jean Chapelaine, "Avant-propos" in *Ibid.*, 1984, pp. 30-31.

32. "Discours de bienvenue du maire de la ville de Québec, Joseph Morrin, au commandant de la corvette, *La Capricieuse*, le capitaine Henri de Belvèze" [publié in] *le Journal de Québec*, 14 juillet 1855 [et cité in] *Ibid.*, p. 37.
33. "Representation of Canada abroad in a practical fashion long preceded the formal accrediting of diplomats to foreign states as sanctioned by international law for sovereign, independent states." Gordon Skilling, *Canadian Representation Abroad*, p. xv.
34. Sylvain Simard, "La diffusion du livre canadien en France avant 1914" in *Études canadiennes*, no. 6, (1979), p. 75.
35. En 1868, "les importations de produits canadiens représentent au mieux moins de 0,1% du total des importations de la France, et les exportations vers l'Amérique du Nord britannique à peu près le même pourcentage du total des exportations." Sylvie et Pierre Guillaume, *Paris-Québec-Ottawa*, pp. 13-14.
36. Sylvain Simard, *Mythe et reflet de la France*, p. 97.
37. Voir notamment, "Les prix de vertu à l'Académie française" in *Le Figaro*, 26e année, 3e série, no. 219 (6 août 1880), pp. 1-2.
38. Maurice Guénard-Hodent, *La Tradition renouée*, pp. 46-47.
39. Voir à ce sujet Pierre Hébert, "La littérature canadienne-française en France vers 1880-1890: la création d'une colonie intellectuelle" in Cécile Cloutier-Wojciechowska et Réjean Robidoux [éd.], *Solitude rompue* (Ottawa, 1986), p. 170 et suiv.
40. Un mouvement anti-canadien se développe vers la fin du siècle en réaction aux campagnes d'émigration.
41. Maurice Guénard-Hodent, *La Tradition renouée*, pp. 7-8.
42. *Ibidem*.
43. Voir à ce sujet la thèse de Maurice Dupasquier, "Les Répercussions des voyages de Laurier en France, 1897 et 1902, dans la presse québécoise," (Université Laval, 1967).
44. Le nombre de visiteurs canadiens inscrit au registre du Commissariat à Paris augmente sans cesse, passant de 200 en 1882 à 2 000 en 1896, selon *Paris-Canada* du 1er juillet 1896 [cité in] Lucien Parizeau, *La Chronique des Fabre* (Montréal, 1978), p. 158.
45. L'effet inattendu de cet intérêt est l'annexion de la littérature québécoise comme "rameau" de la littérature française à partir de 1880: "Il nous est apparu que, contrairement à la pensée courante, ce n'est pas dès ses débuts que la littérature canadienne-française a été vue comme un rameau de l'arbre français, mais plutôt après les

- années 1880" Pierre Hébert, "La littérature canadienne-française en France," p. 167.
46. Voir à ce sujet l'ouvrage de Sylvain Simard, *Mythe et reflet de la France*.
47. Philippe Prévost, "Les Relations franco-canadiennes de 1896 à 1911", p. 48.
48. Jacques Portes, "les conditions politiques et économiques", p. 72.
49. Maurice Guénard-Hodent, *La Tradition renouvelée*, pp. 46-47.
50. Même si, de ce côté, on peut noter l'ouverture d'une succursale de la Banque nationale du Canada à Paris en 1907 et de la Banque Beaubien en 1911, ainsi que la renégociation du traité commercial en 1907, qui confirme l'autorité canadienne. Ce n'était pas les projets qui manquaient, comme le démontre une lettre du délégué commercial à Laurier en 1902 [ANC, Fonds Sifton, f° 66 660-66 661, 18 juillet 1902, Poindron à Laurier et citée par Bernard Pénisson, "La représentation du Canada en France au début du XXe siècle (1900-1914)", *Études canadiennes*, no. 33 (1992), p. 64], mais peut-être la volonté politique.
51. Traduction libre de "The chief *raison d'être* [en français dans le texte] of the Paris agency must be sought in other spheres than emigration." Gordon Skilling, *Canadian Representation Abroad*, pp. 10-11.
52. Lucien Parizeau, *La Chronique des Fabre*, p. 13.
53. Armand Yon, *Le Canada français vu de France, 1830-1914* (Québec, 1975), p. 198.
54. Maurice Guénard-Hodent, *La Tradition renouvelée*, pp. 36-37.
55. Bien qu'il soit souvent critiqué, et même en Chambre [voir par exemple Chambre des Communes, *Débats*, 19 avril 1901, p. 3522], Fabre conserve son poste. Son remplacement posait peut-être de manière trop évidente le superflu, pour Londres, du Commissariat du Canada de Paris.